



L'ÉDITO DE JÉRÔME MARCHON

## Ils sont 134 407...

Introduite le 1<sup>er</sup> août dernier, la vignette électronique a été vendue à 134 407 exemplaires durant le premier mois, selon l'Office fédéral des douanes et de la sécurité frontalière. La majeure partie des acquéreurs sont des personnes venant de l'étranger, peu de Suisses ayant encore besoin d'une vignette pour l'année en cours. Si les autorités s'en félicitent, ce chiffre correspond à environ 18% seulement du nombre de vignettes vendues chaque mois en Suisse (env. 750 000, dont env. 35% aux étrangers). Reste à voir en fin d'année la part de Suisses qui franchiront le pas. Il est vrai qu'étant liée à la plaque d'immatriculation, elle fait économiser une vignette aux détenteurs de plaques interchangeables... bien que je doute que l'achat d'un second sésame autocollant grève considérablement leur budget.

Elle évite aussi de devoir décoller, nettoyer le pare-brise et coller la nouvelle en fin d'année, quand bien même l'exercice fait un peu partie du rituel de changement de millésime. Des micro-avantages comparés au bénéfice que notre chère administration en tire! Et ce n'est pas seulement de la simplification administrative via la numérisation.

Au travers de la vignette électronique, vous autorisez que l'Etat collecte, lors des contrôles automatisés mobiles, les données du lieu où vous étiez à quel moment. Qu'en fait-il? A quoi servent-elles? Où atterrissent-elles? Sur ce point, l'administration se veut moins prolixe, tout au plus mentionne-t-elle que les données sont stockées en Suisse seront effacées au plus tard un an après l'expiration de la validité de la vignette électronique. Mais ne perdons surtout pas de vue qu'à la base, la vignette électronique faisait partie d'un ensemble de mesures visant à taxer la mobilité selon l'utilisation qu'en faisaient les usagers, le fameux «Mobility Pricing». Retoqué plusieurs fois, le projet est toujours à l'étude à Berne. Voici un premier pas franchi allègrement, l'air de rien, qui ouvrira assurément la voie à d'autres réjouissances fiscales... ■

## Les chiffres du mois

### 15,8

En pour-cent, la progression des nouvelles immatriculations en Suisse au mois d'août 2023, par rapport au même mois de 2022. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la progression s'élève à 13,9%. Les véhicules électriques et *plug-in* hybrides atteignent 31,6% de part de marché.

### 500

Le nombre de Cupra Formentor VZ5 disponibles pour la série limitée «Bat», qui se pare d'un noir profond à l'extérieur comme à l'intérieur. Cette série sera la dernière avant que cette version survoltée du Formentor, motorisée par le 5-cylindres Audi de 390 ch, ne quitte le catalogue de constructeur espagnol.

### 1 700 000

En euros et hors taxes, le prix minimal qu'auront déboursé les 33 heureux acquéreurs de l'Alfa Romeo 33 Stradale, supercar du constructeur italien disponible au choix avec un V6 biturbo de 620 ch ou 3 moteurs électriques totalisant 750 ch.



Retrouvez tous les articles parus dans  
**CONTACT!**  
 sur jim.media

# LE TUNNEL

BY CLEANCARS

CHF 15.-

**STANDARD**

- ✓ Pré-Lavage Carrosserie
- ✓ Pré-Lavage Jantes
- ✓ Shampoing Carrosserie
- ✗ Shampoing Jantes
- ✗ Lavage Châssis
- ✗ Protection Châssis
- ✓ Séchage
- ✗ Brillance
- ✗ Polish

CHF 20.-

**CONFORT**

- ✓ Pré-Lavage Carrosserie
- ✓ Pré-Lavage Jantes
- ✓ Shampoing Carrosserie
- ✓ Shampoing Jantes
- ✓ Lavage Châssis
- ✗ Protection Châssis
- ✓ Séchage
- ✓ Brillance
- ✗ Polish

CHF 25.-

**DYNAMIC**

- ✓ Pré-Lavage Carrosserie
- ✓ Pré-Lavage Jantes
- ✓ Shampoing Carrosserie
- ✓ Shampoing Jantes
- ✓ Lavage Châssis
- ✓ Protection Châssis
- ✓ Séchage
- ✓ Brillance
- ✓ Polish

**Route de Thonon 115  
1222 Vésenaz**